Acte rendu exécutoire après dépôt
En préfecture du
Et publication en mairie du

VILLE FRANCHE SUR MER

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES *ARRONDISSEMENT DE NICE*

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 AVRIL 2014 A 17 HEURES 30

L'an deux mille quatorze, le trente avril, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué le vingt-quatre avril, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Christophe TROJANI, Maire

- **Étaient Présents :** Monsieur André BEZZINA, Madame Catherine BARRAJA, Monsieur Jean-Paul GEAY , Madame Pasquale HATTEMBERG, Monsieur Jean-Louis ZAMBERNARDI, Madame Juliana CHICHMANIAN, Monsieur Jean-Louis BAUCHET, Madame Anne RAINAUD, Monsieur André BIANCHERI, Madame Monique LAUGIER, Monsieur Joseph COSENTINO, Madame Christiane FROUTE, Monsieur Robert BOJANOVICH, Monsieur Régis BELLI, Madame Claudine KHOKHLOV, Monsieur Jean-François GIAUME, Madame Isabelle PALAZZOLI, Madame Gisèle AMEDEO, Monsieur Bernard REBUFFEL, Monsieur Jean-Pierre MANGIAPAN, Madame Christine PETRUCCELLI, Monsieur Cédric CIRASA , Monsieur Richard CONTE, Madame Marie-Paule ZANOTTI

Absents avec procurations :

- Madame Joëlle BRAVETTI donne procuration à Madame Catherine BARRAJA
- Madame Marie ADAMO-BRONSONE donne procuration à Monsieur Jean-Paul GEAY
- Monsieur Florian VIALLA donne procuration à Monsieur Jean-Louis ZAMBERNARDI
- Madame Patricia DEGUS donne procuration à Monsieur Cédric CIRASA

Monsieur Régis BELLI est élu secrétaire de séance

15/ OBJET : COMMISSION MUNICIPALE DE LA CIRCULATION – DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION

Monsieur Jean-Louis BAUCHET, 8ème Adjoint au Maire, expose à ses collègues

Le Conseil Municipal peut décider de la création de Commission Communales, conformément aux dispositions de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Ces commissions, présidées par Monsieur le Maire, constituent des instances préparatoires et consultatives.

Il convient de procéder à la désignation des 10 membres (5 titulaires et 5 suppléants) de la Commission de la Circulation, qui respecte le principe de la représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste des élus au sein de l'assemblée communale.

Il leur propose les candidatures suivantes :

- Monsieur Jean-Louis BAUCHET, membre titulaire
- Monsieur Robert BOJANOVICH, membre titulaire
- Monsieur Joseph COSENTINO, membre titulaire
- Monsieur André BIANCHERI, membre titulaire

- Madame Isabelle PALAZZOLI, membre suppléant
- Madame Juliana CHICHMANIAN, membre suppléant
- Madame Monique LAUGIER, membre suppléant
- Madame Pasquale HATTEMBERG, membre suppléant

Messieurs MANGIAPAN Jean-Pierre et CIRASA Cédric proposent les candidatures de Madame Christine PETRUCCELLI en qualité de membre titulaire et de Madame Marie-Paule ZANOTTI en qualité de membre suppléante

Avant de procéder au vote le Conseil Municipal décide à l'unanimité qu'il sera procédé à la désignation de ces représentants à main levée.

Sont désignés à l'unanimité :

En qualité de titulaires :

- Monsieur Jean-Louis BAUCHET, membre titulaire
- Monsieur Robert BOJANOVICH, membre titulaire
- Monsieur Joseph COSENTINO, membre titulaire
- Monsieur André BIANCHERI, membre titulaire
- Madame Christine PETRUCCELLI, membre titulaire

En qualité de suppléants :

- Madame Isabelle PALAZZOLI, membre suppléant
- Madame Juliana CHICHMANIAN, membre suppléant
- Madame Monique LAUGIER, membre suppléant
- Madame Pasquale HATTEMBERG, membre suppléant
- Madame Marie-Paule ZANOTTI, membre suppléant

MAIRIE de VILLEFRANCHE-SUR-MER R.F. 06

Le Maire,

Pr. Christophe TROJANI

La présente délibération est susceptible d'être contestée dans un délai de deux mois à compter de sa date d'exécution :
- soit en exerçant un recours administratif (gracieux ou hiérarchique)
- soit en exerçant un recours contentieux devant les juridictions administratives